

Mardi 28 février

Réunion d'information Orientation post 3^{ème}

2023

ORDRE DU JOUR

3^{ème}

A- LES DIFFÉRENTES VOIES D'ORIENTATION APRÈS LA

- A.1 – La voie générale et technologique
- A.2 – La voie professionnelle : CAP et Bac Pro

B- INFORMATIONS SUR LES PROCÉDURES

- B.1 – Les grandes étapes et le calendrier
- B.2 – La saisie dans les services en ligne

C- LES ÉTABISSEMENTS DU SECTEUR

- C.1 – Le lycée de secteur : Joseph Desfontaines, Melle
- C.2 – Un lycée professionnel : Jean François Cail, Chef-Boutonne
- C.3 – Un lycée agricole : Jacques Bujault, Melle

La classe de 3^{ème} : le 1^{er} palier d'orientation



Processus de réflexion et de construction du projet de l'élève tout au long du cycle 3 :

- ❖ Actions liées au Parcours Avenir : découverte des métiers, découvertes des voies de formation
- ❖ Stage d'observation en 3^{ème}
- ❖ Dialogue régulier avec les familles



A l'issue de la 3^{ème} : choix d'une voie d'orientation, selon les intérêts de l'élève, son profil scolaire, sa capacité et sa motivation à s'engager dans une formation :

- ❖ voie générale et technologique
- ❖ voie professionnelle

A. LES DIFFERENTES VOIES D'ORIENTATION APRÈS LA 3ème

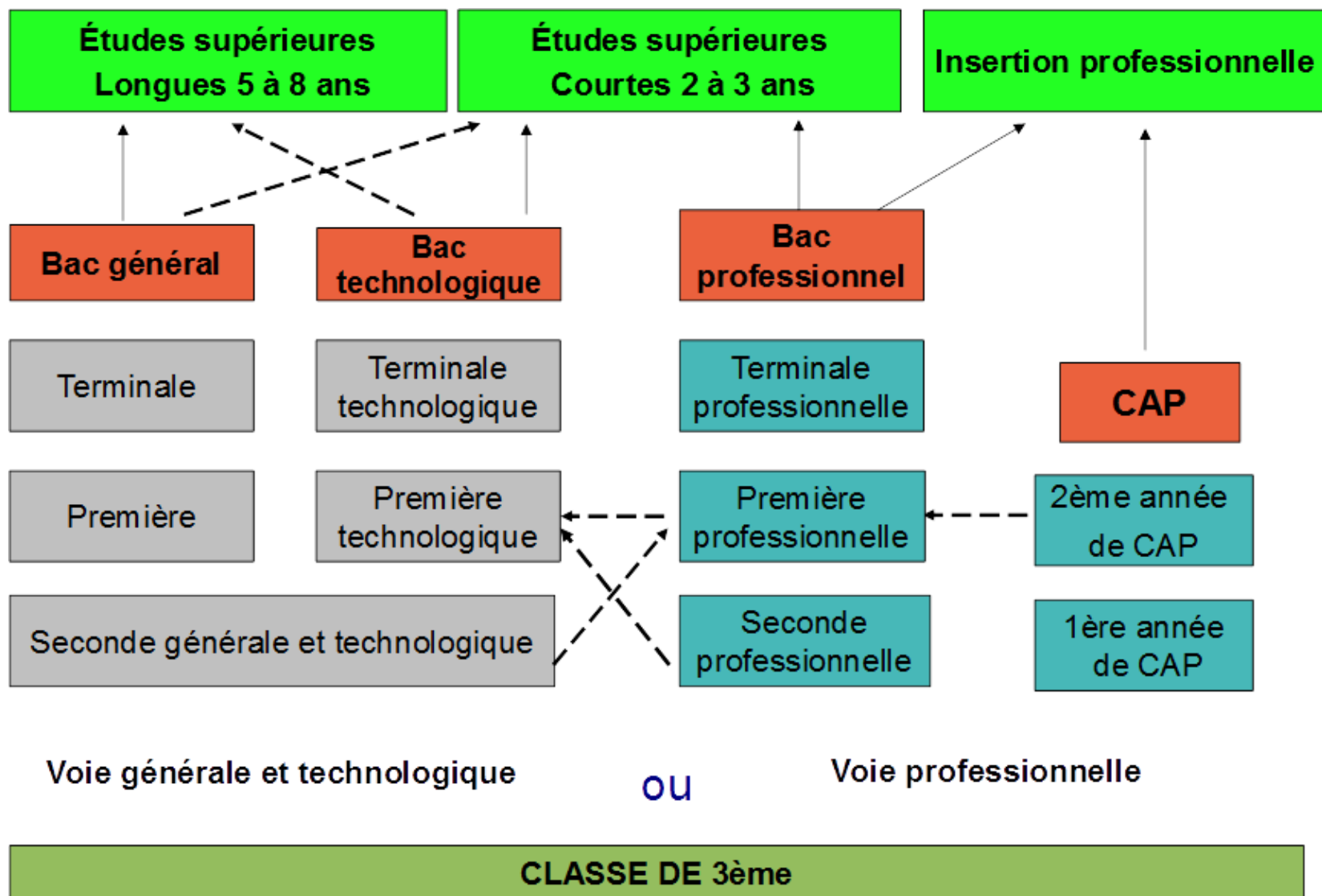
Que choisir après la 3^{ème}?

Etudes générales

- Même principe que le collège
- 3 ans au lycée + 2 à 5 ans d'études pour se spécialiser

Etudes professionnelles

- Pour se spécialiser dans un secteur professionnel
- Ou pour apprendre directement un métier après la 3^{ème}



A.I. La voie générale et technologique

La seconde générale et technologique

Première année de lycée – classe de détermination

- ➔ consolidation et élargissement du socle commun de connaissances, de compétences et de culture
- ➔ acquisition d'une culture générale commune renforcée
- ➔ découverte de nouvelles disciplines, avant de poursuivre vers un bac général ou technologique : SES, SNT
- ➔ enseignements optionnels possibles

La 1^{ère} générale

La 1^{ère} technologique

La voie générale

Les spécialités :

- des disciplines choisies par l'élève en fonction de ses appétences, de ses motivations, de ses réussites.
- des horaires importants
 - des programmes ambitieux et exigeants

3x4h en 1ère

2x6h en terminale

La voie technologique

STMG : Management et Gestion

STI2D : Industrie et Développement Durable

ST2S : Santé et Social

STL : Laboratoire

STD2A : Design et Arts Appliqués

S2TMD : Théâtre, Musique, Danse

STHR : Hôtellerie Restauration

STAV : Agronomie et Vivant



Lycée de secteur : Lycée Joseph Desfontaines – MELLE



Recrutements spécifiques :

- ❖ Options particulières
 - Culture création design : 6h/semaine – Parthenay
 - Arts du Cirque : 6h/semaine – Châtellerauld
- ❖ Sections sportives : (voir guide ONISEP)
- ❖ Langues vivantes :
 - Sections européennes : Niort
 - Sections binationales : espagnol (La Rochelle et Angoulême), allemand (La Rochelle et Poitiers), italien (Poitiers)
- ❖ Pédagogies innovantes :
 - CEPMO : Île d'Oléron
 - LP2I : Poitiers

A.2. La voie professionnelle : CAP ou Bac Pro

La seconde professionnelle



Organisée en familles de métiers

Pour des élèves intéressés par un domaine professionnel : *bâtiment, commerce, social, mécanique...*

50 % d'enseignements généraux
50% d'enseignements professionnels

Stages en entreprise : **22 semaines** sur les 3 ans de lycée



Choix de la spécialité é en fin de 2nde



+ de 80 spécialités

Le CAP (2 ans)



200 spécialités

Pour des élèves intéressés par un
métier précis
*Ex : boucher, coiffeur, maçon,
cordonnier...*

40% d'enseignements généraux
60% d'enseignements professionnels

Stages en entreprise : **12 à 16
semaines** sur les 2 ans de formation

A savoir

Les élèves issus de
SEGPA et de classes ULIS
sont prioritaires pour
l'entrée en CAP.

L'APPRENTISSAGE

Un contrat de travail entre un apprenti, un employeur et un établissement (l'UFA)

- *La démarche de recherche de l'employeur est réalisée par l'élève et sa famille*
- *Le contrat de travail suppose une période d'essai*

Il faut être âgé de 16 ans, ou être dans sa 16^{ème} année à la fin de la 3^{ème}.

Alternance entre périodes d'apprentissage en entreprise et enseignement général en établissement



Attention : réaliser des vœux sous statut scolaire en parallèle

**Pour des informations plus précises sur les différentes voies
d'orientation, sur les formations :**

 **Consulter le site du collège**

[Après la 3^{ème}
Informations Portes Ouvertes](#)

 **Consulter le site de l'ONISEP**

[ONISEP - Préparer son orientation](#)
[ONISEP - la seconde générale et technologique](#)
[HORIZONS21 - choix des spécialités en 1^{ère} générale](#)
[ONISEP - la voie technologique en 1^{ère}](#)
[ONISEP - le bac professionnel](#)
[ONISEP - le CAP](#)

B. INFORMATIONS SUR LES PROCÉDURES

B.I. Les grandes étapes et le calendrier

La procédure d'orientation

- Phase provisoire : conseils de classe du 2^{ème} trimestre
- Phase définitive : conseils de classe du 3^{ème} trimestre

La procédure d'affectation

- Saisie des vœux : troisième trimestre
- Fin juin, après le DNB : consultation du résultat de l'affectation et réception de la notification d'affectation.

La procédure d'inscription

- Fin juin – début juillet : inscription dans le futur établissement.

La procédure d'orientation

22/02 au 12/03
Saisie
des intentions
provisoires

2GT ou
STHR

2nde pro

1^{ère}
année de
CAP

A partir du 22 /03
Accès à l'avis du
CC du T2

Favorable

Défavorable

Réservé

Mai/juin :
Choix définitifs
et vœux
d'affectation

2GT
Lycée
Desfontaines
(lycée de
secteur)

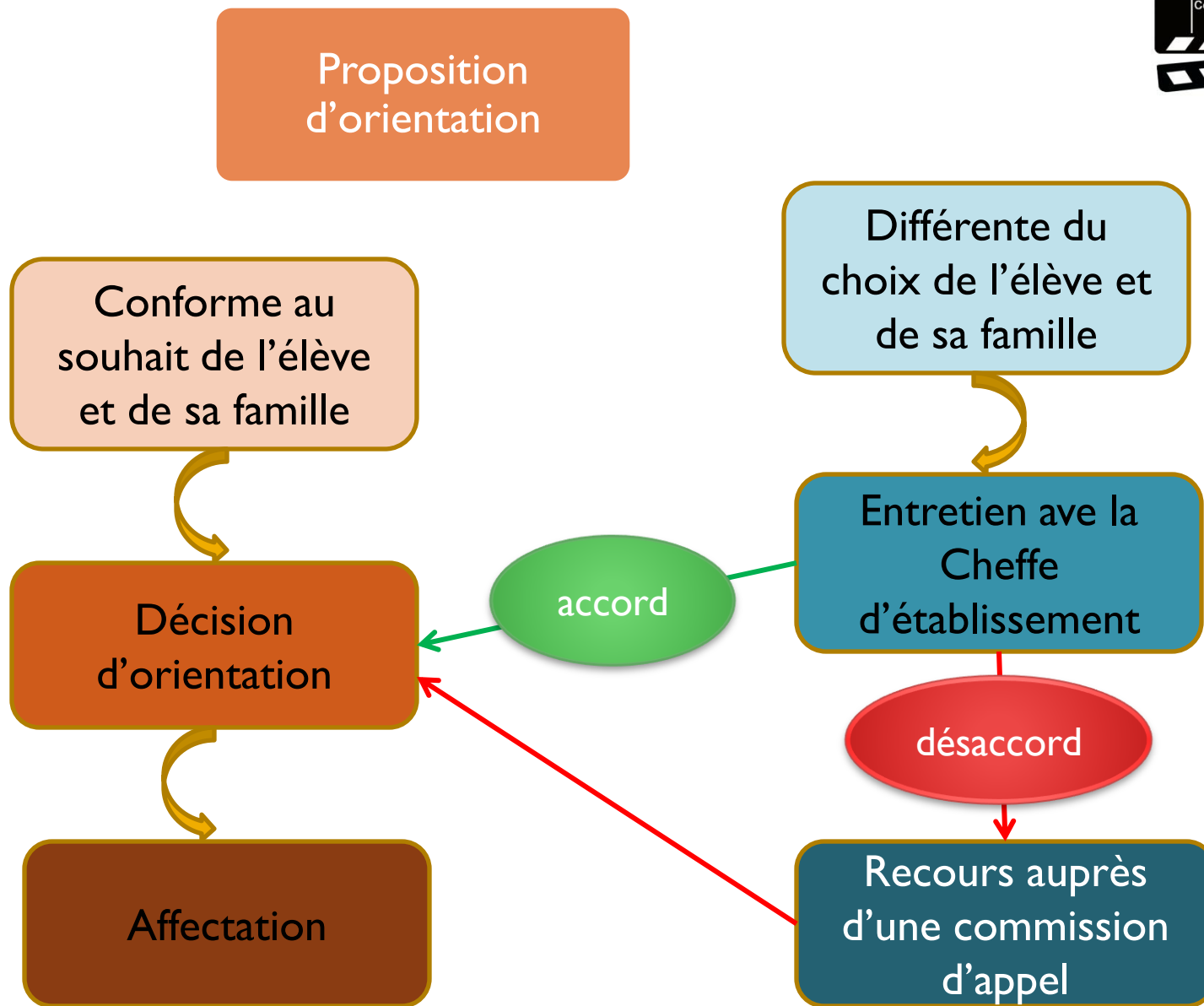
Formations
spécifiques :
assouplissement de
la carte scolaire

2nde bac
pro – CAP

Proposition
d'orientation

Accord →
décision
d'orientation

Désaccord



Proposition
d'orientation

Conforme au
souhait de l'élève
et de sa famille

Décision
d'orientation

Affectation

accord

Différente du
choix de l'élève et
de sa famille

Entretien avec la
Cheffe
d'établissement

désaccord

Recours auprès
d'une commission
d'appel

La procédure d'affectation



Formulation des vœux par la famille : de 1 à 10 vœux classés par ordre de préférence.
Jusqu'à 5 vœux hors académie

Saisie des vœux
dans le service
en ligne
Affectation au
mois de mai



Ex : 2^{nde} générale et technologique au lycée Joseph Desfontaines de Melle

2^{nde} professionnelle, métiers de la relation clients, lycée Jean François Cail de Chef-Boutonne

Affectation dans la voie générale

Demande possible d'assouplissement de la carte scolaire:

- Situation médicale
- Boursiers
- Fratrie
- Limite de secteur
- Parcours scolaire particulier
- Convenance personnelle

Affectation dans la voie professionnelle

- Capacités limitées / filières en tension
- Prise en compte des résultats scolaires et du degré de maîtrise des 8 domaines de compétences du socle commun
- Prise en compte de la formation d'origine
- Bonus

B.2. Le service en ligne Orientation et Affectation

Portail Scolarité – Services : utilisation des identifiants de connexion Educonnect

 Connexion aux Téléservices

Saisie des
vœux

Prise de
connaissance de
la décision
d'orientation
Accusé
réception

Résultat
d'affectation

Le compte ÉduConnect peut donner accès :

- aux démarches en ligne, comme la fiche de renseignements, la demande de bourse, etc ;
- à l'espace numérique de travail (ENT) ;
- au livret scolaire.

Je sélectionne mon profil



Représentant légal




Élève

 ÉduConnect

[← Changer de profil](#)

Le compte ÉduConnect peut donner accès :

- aux démarches en ligne, comme la fiche de renseignements, la demande de bourse, etc ;
- à l'espace numérique de travail (ENT) ;
- au livret scolaire.

 Représentant légal

Je me connecte avec mon compte ÉduConnect

Identifiant

[Identifiant oublié ? →](#)

Identifiant au format p.nomXX

Mot de passe

[Mot de passe oublié ? →](#)

[Se connecter](#)

[Je n'ai pas de compte →](#)

ou

Je me connecte avec FranceConnect



[Qu'est-ce que FranceConnect ?](#)

FranceConnect vous permet d'accéder à de nombreux services de l'État en utilisant un compte dont vous disposez déjà. Utilisez-la pour ÉduConnect !

**Du 22
février au
12 mars
2023**

Mes services



Actualités

Bourse de lycée

Orientation

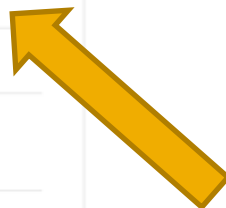
Affectation

Fiche de renseignements

Paiement des factures

Message de l'établissement

Bienvenue sur Scolarité services.



Une question, besoin d'aide ?

Assistance

Actualités

Bourse de lycée

Orientation

Affectation

Fiche de renseignements

Paiement des factures

Phase provisoire
Intentions
Courant 2^e trimestre

Phase provisoire
Avis provisoires
Après le conseil de
classe du 2^e
trimestre

Phase définitive
Choix définitifs
Courant 3^e trimestre

Phase définitive
Propositions
Après le conseil de
classe du 3^e
trimestre

Vous choisissez une ou plusieurs voies d'orientation parmi les possibilités suivantes :

- 2^{de} générale et technologique ;
- 2^{de} professionnelle ;
- 1^{re} année de CAP.

Le conseil de classe du deuxième trimestre indiquera pour chaque voie d'orientation demandée son avis (favorable, réservé ou défavorable).

Vous pourrez consulter l'avis du conseil de classe et en accuser réception.

Les intentions d'orientation et les avis provisoires du conseil de classe sont indicatifs et sont le début d'un dialogue qui prépare le choix définitif.

Pour préparer son projet d'orientation votre enfant peut s'informer :

- au CDI et au CIO ;
- sur le site de [l'Onisep](#) ;
- sur le site « [l'orientation en 3^e et l'affectation en lycée](#) » .

Je saisis les intentions d'orientation

Actualités

Bourse de lycée

Orientation

Affectation

Fiche de renseignements

Paieement des factures

Intentions d'orientation

Deuxième trimestre

DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.



Vous devez valider vos intentions afin qu'elles soient prises en compte.

Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation.

Vous pouvez en saisir jusqu'à 3.

Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

+ Ajouter une intention

Annuler

Valider les intentions

Actualités

Bourse de lycée

Orientation

Affectation

Fiche de renseignements

Paieement des factures

Intentions d'orientation

Fermer x

→ Rang 1

Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.

Veuillez sélectionner une voie d'orientation : (*)

2de générale et technologique ou 2de STHR
STHR : Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration

2de professionnelle

1re année de CAP

Annuler

Valider

Annuler

Valider les intentions

Intentions d'orientation

Deuxième trimestre

DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.



Vous devez valider vos intentions afin qu'elles soient prises en compte.

Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation.

Vous pouvez en saisir jusqu'à 3.

Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.



Rang 1

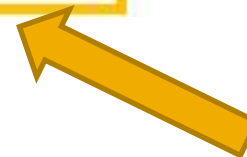
2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR



+ Ajouter une intention

Annuler

Valider les intentions



Après le conseil de classe : à partir du 22 mars

Actualités

Bourse de lycée

Orientation

Affectation

Fiche de renseignements

Paiement des factures

Phase provisoire
Intentions
Courant 2^e trimestre

Phase provisoire
Avis provisoires
Après le conseil de
classe du 2^e
trimestre

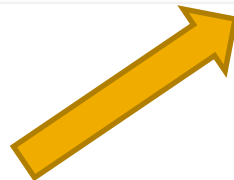
Phase définitive
Choix définitifs
Courant 3^e trimestre

Phase définitive
Propositions
Après le conseil de
classe du 3^e
trimestre

Après avoir pris connaissance de l'avis du conseil de classe, vous accusez réception des avis provisoires. Pour préparer votre choix définitif, vous pouvez prendre rendez-vous avec le professeur principal et le psychologue de l'éducation nationale.

La participation aux journées portes ouvertes des lycées et aux salons d'orientation permet de poursuivre la réflexion. A partir du mois d'avril, vous pouvez consulter dans le service en ligne Affectation les offres de formation après la 3^e pour vous informer.

Je consulte et j'accuse réception des avis provisoires du conseil de classe



La phase provisoire d'orientation

- ↪ Un seul des deux représentants légaux peut effectuer la saisie des intentions. Les intentions saisies sont en consultation par l'autre représentant légal.
- ↪ Vous pouvez saisir jusqu'à 3 intentions.
- ↪ Le rang détermine l'ordre de préférence.
- ↪ Les intentions peuvent être reclassées, supprimées, modifiées jusqu'au 12 mars inclus.
- ↪ Vous devez impérativement les valider. Un e-mail de confirmation vous sera envoyé.
- ↪ Un mail récapitulatif est envoyé aux deux représentants légaux.

C. LES ÉTABLISSEMENTS DU SECTEUR

Lycée général et technologique

Lycée Joseph Desfontaines – Melle



Lycée professionnel

Lycée des métiers de la vente et du commerce
Jean François Cail – Chef-Boutonne



Lycée agricole

Lycée Jacques Bujault - Melle



Mardi 28 février

Réunion d'information Orientation post 3^{ème}

2023